

# Nulle part où aller?

*Répondre à la violence conjugale  
envers les femmes immigrantes  
et des minorités visibles*

**Voix des  
intervenantes  
sur le terrain**



CONSEIL CANADIEN DE  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# **Nulle part où aller?**

**Répondre à la violence conjugale  
envers les femmes immigrantes  
et des minorités visibles**

## ***Voix des intervenantes sur le terrain***

**par D<sup>r</sup> Ekuwa Smith**  
Chercheure associée au CCDS

**avec l'assistance de Cheryl Hamilton**

Dans le cadre d'un projet effectué pour le ministère de la Justice intitulé  
Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles



**Conseil canadien de développement social  
(CCDS)**

**309, rue Cooper, 5<sup>e</sup> étage, Ottawa, ON K2P 0G5**

**◆ Téléphone : 613-236-8977 ◆ Fax : 613-236-2750**

**◆ Internet : [www.ccsd.ca](http://www.ccsd.ca) ◆ Courriel : [conseil@ccsd.ca](mailto:conseil@ccsd.ca)**



À propos de la situation des femmes immigrantes et des minorités visibles qui sont victimes de violence conjugale :

«Ces femmes se tournent à nous, traumatisées par la violence. Qu'elles soient conjointes, mères immigrantes, filles isolées, femmes professionnelles sans emploi ou femmes sans moyens financiers, elles ont besoin de quelqu'un en qui elles peuvent avoir confiance, quelqu'un à qui parler dans leur langue de ce qui leur est arrivé.»

*Participante aux groupes témoins*

À propos de ce qui doit être accompli :

«Les femmes immigrantes ont d'abord besoin de quelqu'un à qui parler, une personne qui ne les jugera pas et qui prendra le temps d'écouter ce qu'elles ont à dire. Le contexte est important si l'on veut bien comprendre la situation et leur venir en aide. Les intervenantes doivent donc changer leur façon de penser et doivent être conscientes du contexte élargi».

*Participante aux groupes témoins*

# Table des matières

Introduction .....	1
À propos de ce rapport.....	2
Le contexte .....	2
Un problème social – une question délicate.....	2
La réalité du racisme .....	5
Les différentes formes de la violence .....	6
Vulnérabilités et obstacles .....	8
Souffrances communes – besoins communs.....	8
Le choc culturel.....	10
La perte du soutien traditionnel .....	13
La barrière linguistique .....	15
Le dilemme de l'immigration.....	18
L'intervention d'urgence .....	20
Les recours en droit.....	22
Un passeport à la pauvreté? .....	24
Le soutien social et financier .....	26
Demande en hausse – ressources inadéquates .....	28
Changements suggérés .....	33
Accroître la sensibilisation.....	34
L'information et l'immigration.....	35
Les services linguistiques.....	36
Les services de liaison et autres services conviviaux pour les femmes .....	37
Sensibiliser les services policiers et juridiques .....	39
Les alternatives à la violence .....	40
La coordination des administrations et des organismes communautaires .....	41
Recherches futures .....	42
La violence chez les partenaires de même sexe .....	42
Mesures relatives aux hommes .....	45
Conclusion.....	46

Annexe 1 : Guide pour les groupes témoins .....47

Annexe 2 : Organismes représentés aux groupes témoins, par ville.....48

## Introduction

Ce rapport présente les points saillants des discussions de groupes témoins avec des intervenantes sur le terrain oeuvrant auprès des femmes immigrantes et des minorités visibles qui ont été victimes de violence conjugale aux mains de leur mari ou de leur partenaire.

Des représentantes de plus de 60 organismes différents desservant la clientèle des immigrantes et des minorités visibles ont participé à des groupes témoins qui ont eu lieu dans sept villes canadiennes (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax) pendant l'automne 2002. Les groupes témoins faisaient partie d'une étude qui avait pour but de :

- Renforcer la compréhension de la nature et des facteurs de risque de la violence conjugale vécue par les femmes immigrantes et des minorités visibles;
- D'identifier des mesures pour rehausser la capacité de répondre à la violence conjugale du système judiciaire, des services sociaux et des autres agences communautaires;
- D'accroître la sensibilisation aux besoins de cette population variée qui ne cesse de croître, et recommander des moyens pour soutenir les victimes de la violence conjugale.

Les participantes aux groupes témoins représentaient des organismes qui fournissent un assortiment de services – comme l'hébergement de secours et des maisons de transition aux victimes de violence, des services d'adaptation pour les immigrantes et les réfugiées, des services de soutien dans le système judiciaire, des services de santé communautaire, de counselling, d'éducation publique, de formation professionnelle, d'information, de défense des droits, et autres services communautaires.

La plupart des participantes aux groupes témoins étaient elles-mêmes des immigrantes au Canada et des membres de minorités visibles. Les participantes faisaient preuve d'une forte empathie envers les femmes qui se trouvent isolées de leur culture d'origine et qui ne se sentent pas encore acceptées ni protégées par leur nouvelle collectivité. Une participante a exprimé les préoccupations du groupe en disant : «Nous devons leur donner de l'espoir».

Les participantes aux groupes témoins ne formaient pas un groupe homogène. Chaque participante apportait en effet une perspective unique, en fonction de sa propre expérience, de l'organisme pour lequel elle travaillait et de sa communauté linguistique et culturelle. Ceci dit cependant, il y avait un très grand consensus général dans tout le pays sur les principaux problèmes, besoins, obstacles et solutions à cette question.

## **À propos de ce rapport**

En premier lieu, ce rapport fait l'examen du contexte dans lequel les participantes ont situé les discussions. Elles ont souligné que la violence conjugale peut prendre plusieurs formes et que le racisme et les autres formes de discrimination peuvent également avoir des effets dévastateurs sur les femmes immigrantes et des minorités visibles au Canada.

La section principale de ce rapport s'adresse aux vulnérabilités particulières des femmes immigrantes et des minorités visibles dans le contexte des lois, des pratiques, des attitudes et des administrations de services au Canada. Elle s'adresse également aux obstacles auquel font face ces femmes quand elles tentent de se sortir d'une situation de violence conjugale et d'avoir accès aux services dans le but d'améliorer leur vie et celle de leurs enfants.

La section finale du rapport présente un sommaire des sessions des groupes témoins. Elle présente également les mesures jouissant d'un vaste appui dans l'ensemble des discussions à travers le pays.

Il se peut que les participantes ne soient pas toutes d'accord avec le contenu entier du présent rapport. Cette synthèse ne peut pas non plus englober tous les commentaires. Il reste cependant à espérer que toutes les participantes sauront voir dans ce document le reflet de plusieurs des questions soulevées lors des sessions.

## **Le contexte**

### **Un problème social – une question délicate**

La violence conjugale existe dans toutes les sociétés et cultures. Lors des groupes témoins, les participantes ont souligné l'importance de ne pas associer la violence conjugale uniquement aux immigrants et aux minorités

visibles. Lorsqu'il s'agit de la violence envers les femmes, selon une participante, les immigrants et les membres de minorités visibles ne font que partie de l'ensemble.

«Il est vrai que certaines coutumes et pratiques sociales peuvent exacerber le problème. Mais cela sert d'excuse – les gens se disent que la violence est plus acceptée dans ces communautés particulières. La violence envers les femmes est acceptée dans la société en général, un point c'est tout. C'est là la réalité toute simple».

«Une fois que nous acceptons la violence sous quelque forme que ce soit, nous ouvrons la porte peu à peu à toutes ses formes».

Certaines coutumes et croyances *peuvent* ajouter aux obstacles auquel font face les femmes immigrantes et des minorités visibles. Les participantes de différentes communautés ethnoculturelles, cependant, convenaient pour la plupart que le problème ne réside pas dans les cultures en soi.

«Le patriarcat existe dans toutes les cultures. Il y a bien sur des différences, mais ce sont des différences de degré. Les femmes apprennent à assumer un certain rôle, les femmes blanches aussi. Ce n'est pas tellement différent ... la violence qu'elles vivent est universelle».

«Les gens ont l'idée que les hommes de certaines communautés immigrantes ont beaucoup plus tendance à être violents que d'autres hommes. Mais la violence envers les femmes découle des questions de pouvoir et de contrôle. Il n'y a aucune excuse. Le fait d'être immigrant ou réfugié n'excuse en rien un comportement abusif ou violent. Cela peut se produire dans une famille de n'importe quel niveau socio-économique de la société. Cela se produit dans toutes les communautés».

«Je crois que le nombre de femmes qui meurent aux mains d'un agresseur est à la hausse. On entend de telles nouvelles de plus en plus fréquemment à la radio. Je crois qu'il y a des changements à apporter au système judiciaire ainsi qu'aux médias en ce qui a trait à la façon qu'on rapporte la violence. Quand cela ne devient qu'une statistique, la victime est neutralisée. On ne peut savoir ni son identité

ni si elle était membre d'une communauté ethnoculturelle particulière. Cela neutralise aussi l'efficacité de nos interventions. Quand on parle d'une victime à la radio en tant que statistique, cela ne fait rien pour montrer qui elle était. Quand on voit aux manchettes – «Encore une femme morte avec son enfant» – cela me trouble. Quand elles ne sont que des statistiques, on perd de vue la question».

Certaines participantes ont rapporté avoir été critiqués par les membres de leurs propres communautés culturelles pour avoir défendu les droits des victimes et avoir parlé de la violence lorsque les autres préféraient en nier l'existence. Ceux qui souhaitent parler de la violence peuvent se heurter à des attitudes et valeurs profondément ancrées à l'égard de la vie familiale et des relations entre les sexes.

«Qu'est-ce que la violence conjugale? Ils croient qu'il s'agit de discipline. Le mari doit corriger sa femme et ses enfants. Frapper une femme, c'est comme donner la fessée à un enfant. L'homme n'agit que par souci du bien-être de sa famille ... Ils disent ne pas vouloir devenir comme les familles canadiennes, où 50% des mariages se terminent par un divorce!»

Une participante a fait part au groupe d'une autre perspective :

«Il se peut que les gens ne veuillent pas en parler par ce qu'ils croient qu'il y a déjà trop de discrimination envers leur communauté. C'est vrai qu'il y a de la violence conjugale dans notre communauté, mais nous n'en parlons pas par crainte de renforcer les préjugés. Cela peut nourrir les stéréotypes. Les gens croient déjà que nous venons d'un endroit violent et qu'en conséquence nous sommes plus susceptibles à la colère».

Dans un groupe, les participantes ont discuté de l'idée que la violence conjugale est plus acceptée comme une pratique «normale» dans certains pays. Cependant, une participante avait une autre perspective :

«D'où venait cette femme, il n'y avait pas de violence conjugale. Elle s'est marié à un homme blanc canadien de classe moyenne qui était abusif. Elle croyait que ça c'était la norme canadienne».

## La réalité du racisme

Tous les groupes témoins ont parlé du racisme et des autres formes de discrimination. Les participantes ont souligné la nécessité de reconnaître que le racisme fait partie intégrante du contexte canadien pour les minorités. Prétendre que le racisme n'existe pas au Canada, c'est comme prétendre qu'il n'y a pas non plus de violence conjugale.

«Elles ne veulent pas en parler et faire connaître leurs problèmes à la société, tant il y a de discrimination contre les immigrants. Je soupçonne que c'est pareil pour les gens d'autres communautés ... donc nous n'en parlons pas, à cause du racisme et pour éviter la honte».

«L'expérience de la violence est aggravée par le racisme. Les femmes sont victimes de plusieurs formes d'oppression».

«J'ai un problème avec le système judiciaire, qui ne commence qu'à reconnaître les crimes haineux».

Il importe de comprendre ce contexte, étant donné l'impact qu'il aura dans tant de domaines, de la déclaration d'actes de violence conjugale jusqu'à la participation des minorités visibles dans le marché du travail.

«Les immigrants sont traités comme "l'autre". Ils veulent être perçus comme des individus et traités avec respect comme tout le monde et pas amalgamés dans la catégorie d'immigrant. Ces femmes viennent d'une autre culture, mais ce sont quand même des femmes».

«En tant que femme membre d'une minorité visible, je ne sais jamais à quoi m'attendre. Comment les gens vont-ils réagir quand je leur demande de l'aide? Je vais donc demeurer dans une situation abusive. Être acceptée, c'est important».

Les participantes ont rapporté que les femmes immigrantes et des minorités visibles hésitent souvent à déclarer des actes de violence conjugale par crainte que leur mari, s'il était arrêté et emprisonné, ne soit battu ou tué en prison en raison de sa race. Les femmes sacrifient donc leur propre sécurité et leur bien-être et ne demandent pas d'aide.

«Le problème du racisme doit être mis au grand jour partout. Ces femmes ont parfois le sentiment qu'elles doivent défendre leur culture face aux fournisseurs de services et aux représentants du système judiciaire qui semblent s'y attaquer. On leur dit que la violence se produit par ce que leur culture est attardée et barbare».

«Récemment, on parle des profils racistes, des crimes haineux, du harcèlement racial et l'impact qu'ils ont sur les communautés ethnoculturelles. Ce sont des questions qui doivent être abordés. Je ne crois pas que le système judiciaire a su répondre aux communautés ethnoculturelles sur la question de la violence dans toutes ses formes. Il y a beaucoup de travail à faire, et mieux vaut que cela se fasse rapidement».

Les immigrants se sentent souvent exclus et isolés. Ces sentiments peuvent représenter un facteur de risque pour les hommes immigrants et des minorités visibles, surtout quand ils sont accompagnés des frustrations qui peuvent résulter d'un manque d'emploi.

«Ils s'attendent à vivre comme ils vivaient antérieurement, mais ils ne peuvent assumer le même rôle. Ce n'est pas une excuse pour la violence, qui ne devrait jamais se produire. Mais j'ai vu bien des situations ou des choses commencent à se produire, et l'homme ne peut plus être la personne qu'il aurait voulu être».

## **Les différentes formes de la violence**

Les participantes aux groupes témoins ont discuté des différentes formes de la violence. En général, la violence sert à exercer un pouvoir et un contrôle sur quelqu'un. Les participantes ont surtout parlé de la violence physique, y inclus les agressions sexuelles, mais ont aussi souligné d'autres formes de violence, tel que la manipulation ou l'exploitation psychologique ou financière.

Une participante a décrit la situation de femmes qui sont quasiment prisonnières dans leurs propres domiciles :

«Parmi les femmes qui ont le plus souffert, il y en a qui n'ont jamais été frappées. Dans leur cas, il s'agit de contrôle psychologique. Je ne minimise pas le fait qu'il y ait des femmes qui se font tuer et que bien d'autres sont blessées. Mais nous voyons aussi d'autres formes de violence. Il y a des femmes qui ne peuvent pas prendre des cours d'anglais, ni communiquer avec leurs parents ou amis. On voit des femmes qui vivent comme ça pendant dix ans. Parfois, ce n'est que lorsqu'elle apporte son enfant à l'école et parle aux enseignants qu'il y a une chance de communiquer avec elle».

Le pouvoir économique peut aussi servir de moyen pour contrôler les femmes. «C'est lui qui a les moyens financiers, donc il peut faire comme il veut. Il peut dire que qu'elle est incompétente et ne prend pas soin des enfants». Même les femmes qui ont un emploi peuvent être emprisonnées.

«Elle travaille peut-être dans une usine et c'est elle qui se charge des enfants, mais elle ne touche pas à l'argent. C'est lui qui le prend. Elle n'a pas d'amis ni aucune vie sociale. Elle va de l'usine à la maison. Comment pouvons-nous l'aider? Elle nous en parle un peu mais elle s'arrête. Nous lui disons où elle peut aller pour demander de l'aide, mais elle ne l'accepte pas».

Certaines femmes dans des situations abusives parviennent à se soustraire à la violence qu'elles subissent – mais elles souffrent de problèmes psychologiques et physiques à long terme. D'autres ne parviennent pas à s'échapper.

«À peine hier, une femme qui tenait vraiment à participer à un cours a décidé de ne pas s'inscrire. "Je veux vraiment participer, nous a-t-elle dit, mais nous avons appris à vivre de cette manière. Nous avons appris à supporter la violence". On voit qu'elles n'ont pas d'espoir. Il nous faut leur donner de l'espoir».

Quoique les autres formes de violence aient été discutées, les groupes témoins se préoccupaient plutôt de la violence physique. Dans tous les groupes, on a parlé de femmes battues qui ont dû fuir et se cacher de leur agresseur.

«Les femmes en situations de violence vivent un processus de deuil, et ce deuil et le déni semblent durer une éternité. Il y en a qui ne peuvent pas franchir cette étape sans l'aide d'un psychologue. Si jamais l'agresseur apprend qu'une telle femme cherche de l'aide, sa vie est en danger. L'agresseur peut la tuer ou encore elle peut se tuer elle-même».

## **Les vulnérabilités et les obstacles**

La violence conjugale existe dans toutes les sociétés et cultures. Cependant, la situation des femmes immigrantes et des minorités visibles au Canada est inquiétante pour des raisons particulières. Comparées aux autres femmes qui vivent des situations de violence conjugale, les femmes immigrantes et des minorités visibles font face à des obstacles additionnels qui les empêchent de recevoir l'aide dont elles ont besoin. Leur vulnérabilité augmente sous l'effet de facteurs uniques à leur situation, ainsi que sous l'effet des certaines caractéristiques des lois, pratiques, attitudes et administrations de services au Canada.

### **Souffrances communes – besoins communs**

Il est important de souligner dès le départ que ces femmes ont beaucoup en commun avec toutes les autres femmes victimes de violence conjugale. Les femmes immigrantes et des minorités visibles ressentent la même angoisse que connaissent toutes autres victimes de violence familiale qu'on retrouve dans les maisons d'hébergement. Elles se sentent désorientées, impuissantes, effrayées et désespérées.

«Elles ont honte de la situation dans laquelle elles se trouvent et elles ont tendance à se culpabiliser».

«Leurs sentiments de honte et de culpabilité sont dévastateurs. Elles sont perçues comme étant coupables dans la dissolution de l'unité familiale, ce qui leur est très troublant».

«Elles veulent protéger leurs enfants».

«Bien des immigrantes craignent qu'on leur enlève leurs enfants. Les gens disent que c'est compliqué d'enlever un enfant à une femme, mais nous savons à quel point c'est facile».

«Certaines femmes sont si seules. Elles se sentent abandonnées par leur famille, par leur mari, par le système en général. Elles font face à un avenir inconnu. Elles se demandent comment elles vont faire pour survivre. Mais dans des cas exemplaires, elles montrent éventuellement un esprit combatif. “Je *peux* y arriver. Je peux me fier à moi. Je peux prendre soin de moi”».

«Les femmes reçoivent le message qu'on s'en prend à leur culture et qu'elles doivent surmonter la violence par leurs propres ressources».

«Plusieurs de ces femmes ont peur d'être tuées ou de perdre leurs enfants».

«Au-delà des sentiments de honte et de culpabilité et la crainte d'être abandonnées, elles ont peur de la lutte pour se faire une nouvelle vie dans ce pays nouveau et étrange».

«Elles ont peur d'être déportées et craignent pour la sécurité de leurs enfants. Elles se demandent si elles peuvent garder leurs enfants, et si elles peuvent vivre dans le contexte de leur culture et leurs croyances au Canada».

Les femmes immigrantes et des minorités visibles ont en général les mêmes besoins que toute autre femme qui cherche à échapper à la violence conjugale. Tout d'abord, elles ont besoin de sécurité et de protection, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour leurs enfants. Ensuite, elles ont besoin d'un logement sécuritaire, de counselling, de formation, de soutien du revenu, d'aide juridique, d'un emploi et de services de garde d'enfants. Telles sont les pierres d'assise d'une vie sans violence.

Comme bien des femmes en situations de violence conjugale, les immigrantes et les femmes membres de minorités visibles s'accrochent à l'espoir que l'agresseur peut être contraint de modifier son comportement, ce qui permettrait d'éviter la dissolution du foyer.

«La première question qu’elles nous posent, c’est : “Pouvez-vous l’arranger pour qu’il comprenne que son comportement nous fait mal et qu’il a un effet très négatif sur la famille?” Elles veulent surtout maintenir l’unité de la famille».

«La plupart ne pensent pas à la séparation. Elles veulent simplement faire quelques changements pour le rendre moins abusif».

«Elles vivent toute une gamme d’émotions. Des sentiments de culpabilité, le désir de rentrer au foyer, un manque de confiance, des craintes à propos de leurs enfants et aussi des pressions de la part des enfants».

«Les femmes ont besoin de guérir suite à la violence et la guerre, suite au viol et aux agressions sexuelles. Elles ont même besoin de guérir suite à leur arrivée au Canada».

## **Le choc culturel**

Les intervenantes sur le terrain dans les groupes témoins ont observé que beaucoup d’immigrantes viennent de sociétés où les femmes ont peu de droits, sinon aucuns. Lorsque ces femmes arrivent au Canada, c’est comme si une porte s’ouvrait à de nouvelles possibilités d’indépendance et d’épanouissement. Certains maris et partenaires, cependant, ne sont pas en faveur de cette libération.

«Au Canada, les femmes ont du pouvoir et des droits. Nous avons un devoir de sensibilisation auprès de nos sœurs immigrantes».

Un des rares hommes participant aux groupes de discussion a parlé des caractéristiques de la société canadienne qui encouragent les femmes à défier leurs époux.

«J’entends des commentaires négatifs uniquement du point de vue de la femme. Puisque je suis le seul homme présent, je vais vous parler d’une autre perspective. Disons qu’une famille habite un pays en voie de développement et qu’ils y sont heureux. La famille, ayant perdu sa terre, doit venir au Canada. Dans leur pays d’origine, ils se sentaient soutenus par la religion, la culture et les normes morales de la société.

Mais ici, c'est un monde libre où les gens peuvent faire n'importe quoi.

Si le mari sort et travaille fort sept, huit ou neuf heures par jour pour gagner de l'argent et sa femme quitte la maison pour voir des amis et d'autres gens, il est naturel que le mari soit inquiet. Il dit à sa femme, «Écoute, quand je suis là-bas, tu dois être ici. Comment ce fait-il que les enfants sortent et sont indisciplinés? Pourquoi les filles font-elles ceci et les garçons cela? Comment ce fait-il que les enfants rentrent à 20 h ou à 21 h? Pourquoi tout cela se passe-t-il?»

Ils ont ensemble établi certaines règles, mais elle démonte le tout. Il est naturel qu'il se fâche. Il ne peut pas supporter une telle situation et c'est à ce moment que la violence se produit. Dans leur pays d'origine, ces femmes sont comme des oiseaux en cage. Lorsque la cage s'ouvre, elles peuvent faire comme elles veulent. La violence se produit en conséquence».

Une autre participante a dit : «Il s'agit de l'égalité entre les sexes. C'est un nouveau dialogue pour bien des familles». Elle a décrit la situation d'une femme seule qui avait un fils adolescent qui essayait de diriger la famille.

«Comment prend-il le contrôle de la famille? Par la violence. Ils doivent avoir le pouvoir et maintenir le contrôle. La violence est un des moyens pour ce faire. Peut-être s'en ont-ils servi dans le pays d'origine ou bien qu'ils s'en servent maintenant en vue des nouvelles circonstances».

«Dans notre culture, les femmes ne sont que des objets que possèdent les hommes».

«Si on me disait de marcher trois pas derrière lui, je le faisais, j'avais l'habitude. Je ne posais pas de questions».

Cependant, d'autres participantes ont parlé de familles qui, avant leur arrivée au Canada, semblaient relativement heureux et n'avaient pas vécu de violence conjugale, mais qui ont fini par vivre un conflit destructeur dans le nouvel environnement. Un des facteurs identifié dans ces cas est la perte des mécanismes d'équilibre traditionnels du pays d'origine.

«Plusieurs femmes nous disent : ‘cela ne se produisait pas dans notre pays.’ Cela indique que la structure familiale se désintègre. Les mécanismes d’équilibre ne sont pas là. Un homme ne sera pas abusif envers sa femme s’il sait qu’elle a des frères qui chercheront alors à se venger de lui».

Une participante a décrit l’intervention de son père après qu’une de ses sœurs avait été agressée par son partenaire dans leur pays d’origine. «Cela reflète les valeurs de notre communauté. Nous n’acceptons pas la violence envers les femmes».

Les groupes témoins ont aussi identifié comme facteur les grands efforts nécessaires pour s’adapter à un nouveau pays.

«J’ai reçu bien des appels de femmes qui ont été frappées ou abusées pour la première fois par leur mari. Dans leur pays d’origine, le mari proférait parfois des propos violents à l’endroit de sa femme, mais ne l’avait jamais abusée physiquement. Je ne cherche pas à justifier le comportement abusif du mari, mais je crois qu’il s’agit souvent d’une question de contrôle. Ils ne se sentent plus capable de conserver la maîtrise».

«Les membres de minorités visibles, surtout les nouveaux-venus, hésitent à faire appel à la police. Ils ont de différentes conceptions de la police».

«Dans certaines communautés ethnoculturelles, la famille élargie est la plus importante composante du réseau de soutien sur lequel l’individu peut se fier. Ce sont les aînés de la communauté, et non les femmes, qui prennent les décisions».

«La plupart des pressions sociales que ressentent les femmes viennent de leur propre communauté ethnique. Il est donc peu probable que ces femmes se sentent appuyées par la communauté si elles cherchent à quitter leur mari. Cela mettrait en question le système du patriarcat en son entier. Cependant, il y a des femmes qui – avec la permission de leur mari, bien entendu – se sont données comme mission de venir en

aide aux femmes qui veulent sortir de situations de violence conjugale».

## **La perte du soutien traditionnel**

Les groupes témoins ont identifié comme importante vulnérabilité le fait que les femmes immigrantes perdent le soutien traditionnel de la collectivité. Cela peut se produire lorsqu'une famille arrive au Canada. Ils se trouvent alors séparés de la famille élargie et de leurs amis. Mais cela peut aussi se produire quand une femme quitte un partenaire violent si la famille du conjoint, leurs amis et la collectivité n'appuient pas sa décision.

«Les femmes ne peuvent pas simplement aller chez le voisin d'en face. Le sens que s'opposent la communauté culturelle et la tendance à l'individualisme de la société canadienne les porte à croire – elle comme lui – que personne ne les surveille».

«Comment puis-je intervenir auprès d'un système scolaire qui ne répond pas aux besoins de mon enfant et qui n'accepte pas les valeurs de notre famille?»

«En venant ici, nous avons perdu notre réseau de soutien. Il est tout démantelé et nous cherchons comment survivre dans ce nouvel environnement».

«Si je quitte la maison, où irai-je? Je n'ai pas de famille élargie ici. Dans mon pays d'origine, on dépend des autres. La femme ne fait pas ce genre de décision. C'est un membre aîné de la communauté qui doit le faire. Dans bien des cas, elle dépend toujours de ses parents dans l'ancien pays pour faire de telles décisions, mais ils ne connaissent pas la situation ici. Il se peut qu'ils disent : "Reste avec lui. Sinon tu seras perdue dans le nouveau pays"».

«Dans leur pays d'origine, elles savaient ce qu'elles devaient faire pour éviter la violence. Elles connaissaient leurs droits et avaient des mécanismes de soutien. Après avoir arrivé ici, j'ai vu des agresseurs qui en ont profité en disant : "Je suis la seule personne ici pour toi et voici ce que les gens de la communauté disent à ton égard"».

«Sans le soutien d'un homme, la femme ne se sent pas confortable ou en sécurité».

«Les parents disent : “Reste avec lui, sinon tu seras perdue dans le nouveau pays”. Elle pense à ce que nous, les intervenantes, lui disons, mais ses parents lui disent qu'elle ne pourra pas y arriver».

«Dans la communauté, il y a beaucoup de pression et de potins et de mauvaise information».

«Beaucoup de femmes craignent d'être exploitées, leurs communautés étant de si petite taille. Elles ont peur d'être ostracisées par la communauté, de recevoir des messages haineux par courriel ou par téléphone».

Les femmes qui essaient d'obtenir de l'aide pour mettre terme à la violence ne sont pas toujours appuyées par la communauté.

«Dans certaines collectivités, le fait de révéler le problème de la violence peut entraîner l'isolement de la femme. Elles sont rejetées par leur propre culture et la société canadienne ne les accepte pas».

Une intervenante sur le terrain a décrit la situation d'une femme qui avait obtenu une injonction restrictive envers son mari.

«Elle m'a dit : “J'ai une question à vous poser. Je ne sais pas quoi faire. Une religieuse à mon église m'a dit que je dois faire annuler l'injonction restrictive envers mon mari. Elle m'a dit que Jésus revient et que si l'injonction est encore là quand il arrive, j'irai en enfer”».

Les communautés ethnoculturelles ne sont pas homogènes et il y en a qui se battent pour trouver leur place – et le respect de leur identité – dans la mosaïque canadienne. Une participante a observé que les différentes communautés en sont à différentes étapes dans le processus d'ajustement au nouveau pays.

«Parmi les communautés de nouveaux-venus, les associations communautaires ont tendance à être sur la défensive. Ils ne sont pas

prêts à faire face à de telles questions. Il y a des communautés qui sont plus ouvertes».

«Il y en a qui offrent davantage de soutien aux femmes victimes de violence. Chaque culture a sa propre manière de faire les choses. Cela peut prendre la forme de temps passé en famille ou d'activités religieuses. Ce qui peut nous sembler inefficace peut servir de mécanisme de soutien».

Du point de vue de la femme, la pire éventualité serait de se sentir obligée de choisir entre sa communauté et sa sécurité personnelle. Plusieurs communautés ethnoculturelles sont de petite taille et très unies dans les villes canadiennes. Si ses parents et amis se rangent du côté de l'agresseur, la victime peut se sentir obligée de fuir la communauté pour rester en sécurité.

«Bien des femmes arrivent au Canada sans leurs familles élargies. La communauté joue alors le rôle de la famille. Elles craignent d'être rejetées par la communauté si jamais elles dénoncent ce qui se passe dans le domicile familial. Ce serait comme si la famille les expulsait. Cette crainte est réelle».

«Une femme dans cette situation quitte non seulement son partenaire, mais sa communauté ethnoculturelle, sa famille élargie et sa communauté religieuse aussi. Même si elle change de ville ou de province, les liens culturels sont si forts qu'il est souvent facile pour l'agresseur de la retrouver. Souvent, les jeunes femmes ignorent ce qu'elles auront à abandonner. Elles ne s'imaginent pas qu'elles ne pourront plus rétablir le contact avec leur communauté culturelle. Il s'agit d'une perte énorme pour les femmes et un obstacle important».

## **La barrière linguistique**

Les femmes récemment arrivées au Canada qui n'ont pas de compétences linguistiques suffisantes dans les langues officielles sont désavantagées lorsqu'elles veulent obtenir de l'aide ou des renseignements.

«Comment une femme qui ne parle ni anglais ni français peut-elle appeler le 9-1-1?»

Les participantes ont décrit plusieurs cas de femmes qui n'ont pas su se faire comprendre au moment où elles essayaient d'appeler la police. Il y avait aussi des cas où les policiers, une fois rendus sur les lieux, se sont fiés au mari pour servir d'interprète, puisque la femme qui avait logé l'appel ne pouvait communiquer dans les langues officielles. Bien entendu, le mari ne s'est pas impliqué, mais a plutôt accusé sa femme d'avoir provoqué la querelle.

Dans d'autres cas, quand une femme fait appel aux services d'urgence, on demande à un de ses enfants de servir d'interprète. Si l'enfant prend la part du père ou s'il craint la dissolution du foyer, il peut nier la violence.

«Elles sont exposées aux mêmes risques que l'ensemble des femmes, mais le manque de compétences linguistiques rend plus difficile leurs efforts pour obtenir de l'aide».

Le fait de ne pas pouvoir communiquer a des répercussions considérables sur l'accès à l'information de ces femmes. Un partenaire abusif peut manipuler les informations et induire une femme en erreur pour qu'elle demeure prise dans une situation de violence. Si elle n'a pas de moyen d'apprendre, dans sa propre langue, quelles options lui sont disponibles, elle continuera d'être victime.

«Si nous disons à une femme qu'elle peut aller à une maison d'hébergement, elle va s'inquiéter : "Y aura-t-il quelqu'un qui sait parler ma langue? Comment expliquer ma situation à un étranger? Comprendront-ils ma culture?"»

«Il y a bien des interprètes et des traducteurs, bien des gens de race blanche qui fournissent ces services. Ils connaissent la langue, mais ils ne connaissent pas la culture».

En raison de pénuries de ressources, bien des bureaux et des administrations de services se servent d'interprètes qui sont membres des mêmes communautés ethnoculturelles que les femmes violentées. Certaines villes n'ont même pas les ressources nécessaires pour fournir aux interprètes bénévoles des billets d'autobus pour se rendre aux réunions à la cour ou au centre communautaire. Il y avait parmi les participantes aux groupes témoins des interprètes bénévoles, qui disaient se sentir coupables puisqu'elles n'arrivaient pas à répondre à tous les besoins. De vives inquiétudes ont

également été exprimées par rapport aux bénévoles membres de la communauté ethnoculturelle, en raison des enjeux de confidentialité.

«Un interprète membre de la communauté ethnoculturelle comprendra la langue, mais aura aussi ses propres idées sur la violence conjugale. Ce que dit l'interprète peut être différent de ce qu'exprime la femme».

«Si une femme doit amener à une séance de consultation une personne de sa communauté culturelle, on peut dire adieu à la confidentialité. Les gens font confiance à leurs amis, mais bien des gens n'ont pas d'amis dignes d'un tel degré de confiance».

«En tant que services de soutien, nous devons nous pencher sur les questions de la qualité et du professionnalisme des services d'interprétation que nous fournissons. Les interprètes doivent respecter les normes de la confidentialité, se comporter de façon éthique, ne pas être en situation de conflit d'intérêt – par exemple, un parent de la victime – et doivent être payés pour leurs services».

Les femmes choisissent souvent de souffrir plutôt que de divulguer des informations personnelles. Une participante a décrit la situation suivante :

«J'avais du mal à croire cette histoire. Une femme est venue me voir un jour et elle m'a dit que j'avais fait une présentation à sa classe lors de son cours de langue seconde, deux ans auparavant. "Je ne pouvais pas me confier aux membres de ma communauté. J'ai décidé que, si jamais j'en parlais, ce serait à vous. Mais je savais que mon anglais n'était pas assez bon. J'apprends l'anglais depuis deux ans. Maintenant je suis prête à vous parler. J'ai les mots pour vous raconter mon histoire"».

La question des services d'interprétation professionnelle peut aussi être soulevée par rapport aux services de santé et de counselling. Une des participantes a indiqué que l'organisme qu'elle représente n'accepte pas qu'un homme serve d'interprète pour son épouse.

«Vous pouvez voir une femme pendant deux ou trois ans Elle pourrait être battue avant chaque visite, mais personne ne vous le dira car c'est

son conjoint qui fait l'interprétation pour elle. Il ne faudrait utiliser que des services d'interprétation professionnelle».

«Nous voyons de plus en plus de mariages mixtes. Même si une femme demande de l'aide, les intervenants auront affaire à plus qu'une culture. Ce n'est pas toujours suffisant de connaître une langue ou une culture. Nous devons donc faire attention aux questions de la culture et du pays d'origine. Cela peut avoir un impact sur la qualité des services offerts».

Dans les deux groupes témoins de langue française, les participantes ont aussi identifié une barrière linguistique par rapport aux langues officielles du Canada. Les participantes ont décrit les difficultés auxquelles font face les femmes qui parlent une des deux langues mais pas l'autre. Par exemple, les femmes qui savent parler français mais qui veulent avoir accès aux services dans des régions anglophones, ainsi que celles qui savent parler anglais mais qui ont besoin de services au Québec.

### **Le dilemme de l'immigration**

Beaucoup d'immigrantes arrivent au Canada comme épouses, le mari étant l'immigrant principal. Bien souvent, elles ne connaissent pas leurs droits dans ce pays. Elles ne savent pas comment fonctionnent les administrations sociales, d'immigration et de justice. Elles n'ont aucune idée où aller pour de l'aide.

Dans tous les groupes témoins, les participantes ont raconté les expériences d'immigrantes qui craignaient d'être déportées par les services d'immigration si elles parlaient de victimisation. Dans certains cas, l'agresseur dit à la femme qu'elle n'est au Canada que par tolérance et qu'il peut l'expulser à tout moment.

«Elles sont délibérément mal informées sur les coutumes du Canada. Ces hommes préfèrent tenir les femmes dans l'ignorance de leurs droits en tant que femme, partenaire et immigrante nouvellement arrivée. L'homme dit à la femme qu'en tant qu'immigrante parrainée, elle n'a aucun droit légal et que si elle se plaint, il peut la faire expulser et peut garder les enfants, puisque c'est l'homme qui détient la citoyenneté canadienne et les droits qui en découlent».

«Les immigrantes parrainées par leurs partenaires font face à des menaces d’expulsion. De plus en plus de femmes nous le disent. Le conjoint lui ment en disant : “Si tu en parles à qui que ce soit, je te ferai expulser”. Ou il menace d’en parler à la famille élargie et dit que c’est elle qui sera tenu coupable de la dissolution de la famille».

«Dans le cas des immigrantes parrainées, l’agresseur dit toujours que si elle le quitte, les agents du service d’immigration vont expulser la femme. Il s’agit d’un mythe très répandu».

«Les immigrantes se sentent souvent obligées de faire semblant qu’elles ont une vie familiale harmonieuse. Elles ne peuvent donc pas déclarer le contraire».

«“Si j’appèle la police, il aura un dossier criminel et se fera expulser. Dans ce cas, que m’arrivera-t-il?” Les femmes qui sont incluses dans la demande d’asile d’un partenaire ont peur d’être expulsées avec lui».

Selon une des participantes, on devrait informer les immigrantes qu’elles peuvent expliquer à Immigration Canada les raisons pour lesquelles elles ont besoin de quitter un conjoint/parrain. «Cela peut beaucoup soulager les gens». Une autre participante a suggéré qu’Immigration Canada facilite le processus de séparation dans le cas d’un conjoint violent. Les immigrantes ne devraient pas avoir à attendre qu’elles soient blessées grièvement.

«Pourquoi attendre le premier incident de violence physique? Les menaces suffisent. Les mots devraient suffire. Nous ne devrions pas devoir attendre que la violence se produise».

Il y a parfois d’autres facteurs qui compliquent la situation. Une femme pourrait avoir entamé le processus pour parrainer les membres de sa famille dans le pays d’origine. Si elle dépend de l’agresseur, elle pourrait craindre de compromettre le parrainage de sa famille et de devoir recommencer à zéro. Une des participantes a décrit la situation d’une des ses clientes qui avait choisi de rester dans une situation abusive pour quelques mois en attendant l’arrivée au Canada de ses parents.

Certaines femmes trouvent extrêmement inquiétante l'idée de quitter le foyer avant d'avoir complété le processus d'ajustement au nouveau pays.

«Elles ne peuvent s'imaginer ce que se serait de vivre comme mère chef de famille dans un pays qui ne leur est pas encore familier. Ce mode de vie est inconnu dans la culture de leur pays d'origine».

## **L'intervention d'urgence**

Les femmes immigrantes et des minorités visibles ne savent pas à quoi elles peuvent s'attendre lorsqu'elles font appel aux services policiers. Si elles ont eu de mauvaises expériences avec les policiers dans leur pays d'origine, il se peut qu'elles hésitent à avoir recours à la police.

«Si dans votre pays d'origine la police se comporte comme l'ennemi des citoyens, la police canadienne ne sera peut-être pas votre premier choix lorsque vous cherchez de l'aide».

Une femme qui s'attend à recevoir de l'aide des policiers peut être bien surprise et mécontente de voir ces derniers arrêter son conjoint. Selon une participante : «Beaucoup d'immigrantes me disent : “Je ne veux pas que les policiers emmènent mon mari”» Elles préfèrent que les policiers parlent à l'agresseur et qu'ils le conseillent de mieux se comporter. Elles ne savent pas que c'est aux agents de décider si un contrevenant doit être inculpé ou non, que la police a des procédures à suivre pour ce genre d'incident.

Les participantes aux groupes témoins ont exprimé leur mécontentement quant au fait qu'il est de plus en plus fréquent que les immigrantes soient également accusées de violence. Un problème particulier qui est ressorti des groupes témoins a été la pratique de faire des inculpations réciproques ou doubles.

«Les femmes se font aussi inculper, malgré le fait qu'elles n'ont pas le même pouvoir de blesser. Souvent, une femme a été victime de violence à plusieurs reprises avant qu'elle n'appelle la police. Elle est passée par là si souvent que finalement elle peut finir par attraper une tasse de café, par exemple, et elle est inculpée d'agression armée. Lui, il n'a fait qu'utiliser ses poings et il se retrouve avec une inculpation

plus légère de voies de fait. Mais ces femmes ont besoin d'aide, pas d'être inculpées».

«Certaines immigrantes se font détenir sous garde pour avoir présumément entré illégalement au Canada. Bon nombre d'entre elles ont été victimes de violence dans de diverses formes, et non seulement aux mains de leur conjoint. Quand je les rencontre et que je commence à travailler avec elles, je vois qu'il y a la question de la langue ainsi que des inquiétudes à propos du système judiciaire, en raison de ce que ressemblait le système judiciaire dans leur pays d'origine. Elles ne savent pas à qui parler, à qui faire confiance».

«Dans un contexte idéologique, le système judiciaire est un système raciste, interrogateur et fondé sur des préjugés de classe. Ses lois et sa législation auront donc toujours un effet disproportionné sur les femmes. La police fait partie intégrante de ce système et de ses mécanismes d'exécution. Donc, quand nous recommandons que les agents reçoivent une formation pour les sensibiliser, cela n'a pas toujours l'effet voulu. Quand ils sont obligés à le faire, il peut y avoir des répercussions sur les femmes. Non seulement devons-nous avertir les femmes qu'elles pourraient être l'objet d'une accusation réciproque; nous devons les avertir qu'elles pourraient aller en prison. Il y a des femmes immigrantes et des minorités visibles qui vont en prison par ce qu'elles ont choisi de se défendre. Une femme qui avait lancé un cendrier a passé un mois en prison».

«L'homme peut dire que la bagarre a éclaté par ce qu'elle criait et qu'elle était violente envers les enfants. Les policiers accepteront une telle version des faits. Ils prennent moins au sérieux les demandes de la femme».

Les participantes ont aussi souligné des initiatives de certains services policiers qui ont élaboré des protocoles concernant les interventions en situations de violence conjugale et qui ont établi des rapports avec des fournisseurs de services aux communautés culturelles. Le récit suivant sert d'exemple :

«Quand il s'agit d'époux issus d'une société patriarcale, le mari a tendance à croire qu'il a le droit de battre sa femme, tandis que la

femme croit fermement qu'elle doit à tout prix demeurer au centre de l'unité familiale. Elle maintient donc le silence à propos de la violence. Dans un cas, le mari était si certain de son droit de contrôler sa femme qu'après l'avoir battu pour la soumettre à sa volonté, il a appelé la police pour la dénoncer, en croyant qu'elle serait incarcérée. Mais une surprise l'attendait».

## **Les recours en droit**

Il y avait bon nombre de commentaires sur le fonctionnement du système judiciaire. Plusieurs participantes ont souligné la lenteur du système de justice.

Elles se plaignaient aussi du fait que les employés des tribunaux ont très peu de temps à consacrer aux cas particuliers. Ils n'ont pas le temps d'essayer de comprendre ce que vivent les femmes immigrantes. Beaucoup de femmes immigrantes et des minorités visibles qui sont victimes d'agression aux mains de leur partenaire trouvent le système judiciaire du Canada complexe et intimidant. Elles se sentent insultées par le traitement qu'elles reçoivent et ne comprennent pas le fonctionnement du système.

«Ces femmes ne se sentent pas protégées par les injonctions restrictives ou les engagements de ne pas troubler l'ordre public. Il leur semble qu'on ne fait rien à leur égard. Elles sont encore plus en danger mais elles ne peuvent pas arrêter le processus».

«Nous avons besoin de services conviviaux pour les femmes».

«La femme veut souvent protéger son mari puisqu'elle craint qu'il ne revienne jamais».

«Les femmes victimes de violence devraient être mises à part dans le système judiciaire afin qu'elles reçoivent le soutien nécessaire. Cela encouragerait davantage de femmes à faire la démarche».

«Elles craignent le système. Il y a un manque d'information et de sources d'information. Elles ont besoin d'information. Cette information doit être dans une langue qu'elles comprennent, et doit

être transmise par des personnes en qui elles peuvent avoir confiance».

Les participantes aux groupes témoins ont mentionné être très préoccupées par les difficultés d'application des ordonnances et autres mesures envers les conjoints. Les agents de probation sont débordés et ne peuvent pas surveiller de façon efficace les contrevenants dans la communauté. Les femmes se font intimider, se rétractent et perdent leur crédibilité auprès du système judiciaire. Il n'y a que très peu de programmes de formation de maîtrise de la colère pour les hommes.

Cependant, les participantes ont reconnu que quelques juridictions ont fait des progrès en créant des tribunaux dédiés à la violence familiale. Les services proactifs aux victimes, pour aider les femmes immigrantes et des minorités visibles tout au long du système judiciaire, sont parfois disponibles et peuvent également offrir un soutien important.

Beaucoup de femmes victimes de violence ont des moyens insuffisants pour se payer les honoraires d'un avocat. Elles se tournent donc vers l'aide juridique pour les questions de la séparation et la garde des enfants. Cependant, il se peut qu'elles ne soient pas admissibles. Par exemple, une femme pourrait ne pas être admissible si elle est co-proprétaire de la maison, même si l'agresseur y réside toujours.

«Combien de femmes peuvent se payer un bon avocat? À mon avis, pas beaucoup d'entre-elles».

Les fournisseurs de services communautaires sont au courant que le système d'aide juridique est mis à rude épreuve. Les avocats de l'aide juridique sont débordés et ne peuvent pas toujours dépenser le temps nécessaire sur les cas particuliers. Les participantes ont également exprimé leur déception à l'égard du traitement réservé à certaines clientes : «Ils ne comprennent pas à quel point c'est difficile pour ces femmes». Cependant, selon une autre participante : «Nous avons quelques bons avocats d'aide juridique qui prennent encore de nouveaux clients».

«Une femme ne veut peut-être pas le divorce, mais une simple séparation. L'avocat de l'aide juridique ne comprendra pas toujours

cette réalité, ni à quel point c'est difficile pour une femme dans une telle situation. Et le système est si lent».

Certaines participantes n'étaient pas optimistes à l'égard des attitudes dans leurs communautés envers les lois sur la violence contre les femmes et les enfants. Selon une des participantes, les hommes de sa communauté ont continué à défendre un homme qui avait été incarcéré pour rapports sexuels avec sa belle-fille de moins de 18 ans.

«Ils disaient que la fille l'aimait et se demandaient alors pourquoi l'homme était en prison. “Ce n'est qu'une fille, disaient-ils, elle ne sait pas ce qu'elle devrait faire”. Son beau-père est un homme important et tous les hommes l'appuyaient. Notre communauté n'est pas suffisamment sensibilisée à ce genre de problème. Nous devons faire de l'éducation publique pour aider les femmes à voir que nos lois peuvent les aider et les protéger».

«Le gouvernement a peur de ce qui se passe dans les familles, et les gens de la communauté le nient fréquemment».

«Les autorités ne savent pas toujours comment mettre en œuvre les recommandations».

## **Un passeport à la pauvreté?**

La pauvreté n'est pas unique aux familles immigrantes, mais elle met énormément de pression sur les familles et vient aggraver les vulnérabilités des femmes.

«Pour les immigrants, les pressions de la vie dans un nouveau pays sont énormes. C'est comme s'ils étaient des extraterrestres. Ils ne comprennent pas la langue. Ils n'ont pas de possibilités d'emploi. Cette situation met des pressions sur la famille entière».

Beaucoup d'immigrants, les hommes comme les femmes, sont bouleversés d'apprendre que les possibilités économiques qu'ils s'attendaient à trouver au Canada sont hors de portée. Les participantes ont identifié comme enjeu économique la non-reconnaissance des titres étrangers aux fins d'emploi et la discrimination dans le marché du travail.

«Je dois donc travailler sept jours par semaine. S'il m'était possible de prolonger le jour, je travaillerais 72 heures simplement pour survivre et garder un toit au-dessus de nos têtes».

De nombreux immigrants professionnels se sentent trahis lorsqu'ils apprennent que les qualités qui leur ont obtenu le visa d'immigrant s'avèrent de peu d'utilité, voire inutiles en vue de trouver un emploi dans leur domaine. S'ils n'ont pas les moyens de passer des années à refaire des études dans leur domaine, ils risquent de se retrouver dans des emplois bas de gamme ou même sans emploi, pris dans la spirale de la pauvreté.

«Bon nombre de ces femmes sont très instruites. Mais à leur arrivée, elles ne parlent pas l'anglais et leurs compétences ne sont pas reconnues. Elles ont besoin de s'orienter dans la nouvelle culture. Elles ont besoin d'aide pour maintenir l'équilibre entre l'ancienne culture et la nouvelle, entre les normes du pays d'origine et celles du nouveau».

«On a beau leur offrir du counselling, si elles n'ont pas de possibilités d'emploi, elles vont finir dans des emplois bas de gamme».

«Si on n'a pas d'argent, on peut être exploité. Que faire, si on n'a pas d'emploi? On finit par couper ici et là».

«Lorsque les femmes n'arrivent pas à gagner suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux, elles n'ont pas le temps de chercher les autres services».

«Beaucoup d'entre-elles étaient femmes professionnelles dans leur pays d'origine, mais on ne reconnaît pas leurs diplômes au Canada. Elles doivent donc dépendre de leur conjoint».

Les groupes témoins ont identifié comme préoccupation centrale la question des immigrantes qui cherchent à échapper à un agresseur qui détient toutes les ressources financières. Dans un tel cas, la femme doit apprendre à faire son chemin dans la vie. Pour ce faire, elle a besoin d'un revenu suffisant, de formation professionnelle et de services de garde d'enfants. Dans leurs efforts

pour établir une vie familiale plus stable pour elles-mêmes et pour leurs enfants, les immigrantes font face à d'énormes défis.

«Ces femmes sont sans ressources et bien souvent sans espoir».

Selon une participante, certains hommes interdisent à leurs conjointes d'avoir de l'argent, ne serait-ce qu'un dollar. Elles n'ont aucun compte bancaire, aucun antécédent de crédit et n'ont jamais signé de bail. Elles repartent à zéro. Leur survie dépend donc du soutien social et financier qu'elles reçoivent.

### **Le soutien social et financier**

Les préoccupations des participantes aux groupes témoins au sujet du soutien financier pour les femmes immigrantes et des minorités visibles entraînent dans deux catégories. La première portait sur la pertinence des niveaux existants de soutien financier. L'autre portait sur la disponibilité et l'adéquation des services.

Le soutien social couvre une gamme de services nécessaires aux femmes immigrantes et des minorités visibles avant et après qu'elles ne quittent une situation abusive. Les participantes aux groupes témoins ont prêté une attention particulière aux services de counselling. Le counselling consiste généralement à écouter la cliente et l'aider à déterminer les mesures de soutien dont elle a besoin. Les services de professionnels de la santé mentale peuvent aussi être nécessaires.

«Ces femmes se tournent à nous, traumatisées par la violence. Qu'elles soient conjointes, mères immigrantes, filles isolées, femmes professionnelles sans emploi ou femmes sans moyens financiers, elles ont besoin de quelqu'un en qui elles peuvent avoir confiance, quelqu'un à qui parler dans leur langue de ce qui leur est arrivé».

«Je commence à comprendre que le harcèlement économique a un effet plus marqué sur les femmes de minorités visibles et les réfugiées que sur les autres femmes. Je reçois des courriels de femmes qui ont été introduites au Canada comme travailleuses domestiques ou danseuses exotiques. Je ne crois pas que les femmes du reste de la

société vivent de telles choses, puisqu'elles sont moins susceptibles de se retrouver dans ce genre d'emploi».

«Elles n'ont aucune idée où aller pour de l'aide. Elles sont dépassées par un sentiment d'impuissance».

«Les femmes immigrantes ont d'abord besoin de quelqu'un à qui parler, une personne qui ne les jugera pas et qui prendra le temps d'écouter ce qu'elles ont à dire. Le contexte est important si l'on veut bien comprendre la situation et leur venir en aide. Les intervenantes doivent donc changer leur façon de penser et doivent être conscientes du contexte élargi».

Selon les participantes, les femmes handicapées et les femmes ayant des besoins spéciaux ont encore plus de difficulté que les autres femmes violentées à obtenir les services dont elles ont besoin.

Lorsque la victime quitte la maison, sa première priorité est de se trouver un logement. Le réseau des maisons d'hébergement de secours demeure la première ligne de défense pour les femmes victimes de violence conjugale. Les participantes ont signalé deux préoccupations principales par rapport aux maisons d'hébergement de secours. L'une portait sur la disponibilité de services culturellement appropriés pour les femmes immigrantes et des minorités visibles, c'est à dire des endroits où une femme immigrante pourrait s'entretenir avec une personne qui parle sa langue et connaît ses coutumes. L'autre portait sur la difficulté, surtout en périodes de surutilisation, de trouver quelque place que ce soit dans le système.

Des services culturellement appropriés peuvent inclure des mesures de soutien offertes dans la langue de la cliente et dans un environnement de respect qui inspire confiance.

«Lorsqu'elle se rend à une maison d'hébergement, elle se demande : "Y aura-t-il quelqu'un qui sait parler ma langue? Comment vais-je expliquer la situation à un étranger? Comprendront-ils ma culture?"».

«Les femmes ont besoin d'un centre qui leur offre des mesures de soutien dans leur propre langue et qui mène des activités de liaison

pour mieux les accueillir, renforçant ainsi les liens de confiance entre les intervenantes et les femmes violentées».

Un logement à loyer abordable et un soutien du revenu sont la clé de la survie de bien des femmes et leurs enfants lorsqu'elles sortent d'une maison d'hébergement de secours. Les participantes ont défini plusieurs grands obstacles, entre autres : La longueur des listes d'attente pour le logement subventionné et les maisons d'hébergement transitoire; La difficulté de trouver des logements du secteur privé abordables; Les taux et la réglementation de prestations qui condamnent des familles à vivre dans des logements insalubres et des quartiers pauvres.

«Les politiciens devraient essayer de vivre pendant un certain temps de l'assistance sociale. Ils verraient bien à quel point c'est insuffisant pour subvenir à leurs besoins».

Une participante d'un groupe témoin a parlé «d'habiliter» une femme avec des enfants pour prendre sa propre décision de quitter une relation abusive. La femme n'avait pas d'emploi, elle devait donc aller à l'assistance sociale.

«Elle m'a appelée pour me dire : “Je crois que je vais devoir retourner chez moi. Le quartier, l'édifice dans lequel j'habite, il y a des bagarres derrière ma porte et des gens qui crient au milieu de la nuit, des bouteilles brisées et du sang. Mes enfants sont plus effrayés qu'avant”. On se sent tellement impuissant, par ce que qu'est-ce qu'on peut faire? Il devrait y avoir un logement sûr et abordable pour cette femme et ses enfants».

«La violence conjugale est mieux cachée parmi les mieux nantis. Ils veulent sauver l'honneur. Par exemple le médecin qui est violent envers sa femme. Elle n'ira pas demander l'aide d'un organisme d'intervention».

## **Demande en hausse – ressources inadéquates**

Les témoignages des participantes ne permettent pas de tirer une conclusion ferme sur la question de l'augmentation de la violence envers les femmes immigrantes et des minorités visibles dans les centres urbains du Canada. Certaines participantes étaient de l'avis que le problème s'aggravait, tandis

que d'autres croyaient que l'augmentation des cas déclarés résulte plutôt du fait que davantage de femmes acceptent de parler de ces questions après avoir enduré des années de souffrances.

Cependant, les participantes s'entendaient pour dire qu'il y a un signalement accru des actes de violence conjugale. Ce signalement accru pourrait être signe d'un sentiment d'habilitation chez les femmes. Il pourrait aussi signaler que davantage de femmes sont victimes de violence. Quelle que soit la raison, les services et les mesures de soutien sont de plus en plus en demande. Les participantes de tout le pays ont indiqué que le financement ne suit pas le rythme des augmentations de la demande.

Certaines participantes ont même rapporté des réductions aux services dans leurs provinces. Selon une participante : «L'infrastructure sociale de notre communauté se détériore».

«Je vois une tendance qui se dessine et qui vient aggraver l'oppression des femmes immigrantes et des réfugiées. Le gouvernement reconnaît les communautés ethnoculturelles en tant que groupes d'intérêt spécialisé et établit un fonds spécial pour des services particuliers dans une communauté. Ils mettent en œuvre des services véritablement adaptés au groupe, mais à une échelle réduite et avec un budget modeste. Mais les femmes ne se tournent pas tout d'un coup aux services adaptés au groupe. Il y a les questions de la confiance et de l'assurance de confidentialité. Le projet continue pour deux ou trois ans, pour voir ce qu'on peut faire, mais c'est une solution inadéquate. Si la performance n'est pas à la hauteur des attentes du gouvernement, ce sera le premier programme éliminé lors de coupures budgétaires. La communauté doit alors rétablir le programme. Les dirigeants communautaires finissent souvent par faire le travail chez eux, ce qui soulève des questions de sécurité pour eux et leurs enfants».

«Nous devenons une source de main-d'œuvre à bon marché».

«Les travailleurs sociaux sont débordés et n'ont pas le temps d'essayer de comprendre ce qui se passe chez les femmes immigrantes, par exemple en dépistant de façon convenable la violence conjugale. Il y a énormément d'obstacles à surmonter. Les

coups aux services sociaux, par exemple dans le domaine du logement, ont un effet disproportionné sur les femmes des minorités visibles. Le système est surchargé. Les portes se ferment. Il y a moins de flexibilité».

«Je travaille de près avec les organismes pour les femmes, pour vérifier s'ils offrent leurs services de façon convenable à tous les groupes. Voilà ma façon d'intervenir. D'après mon expérience, ils ne le font pas».

«Dans cette région par exemple, nous n'avons qu'un organisme desservant les femmes immigrantes et réfugiées victimes de violence. Les services ne sont pas là pour les immigrantes. Si j'étais une femme violente, sachant que je serais ostracisée par ma communauté culturelle une fois ma déclaration faite, je voudrais être certaine que j'avais quelque part où aller avec mes enfants. Si je dénonce mon mari et on le met en prison selon la loi, je serai seule et sans logement. Il s'agit là d'une préoccupation majeure pour les femmes immigrantes et des minorités visibles! Avant de les encourager à quitter l'agresseur, nous devons pouvoir les accueillir dans un endroit où elles peuvent se sentir en sécurité. Il n'y a pas de services disponibles dans leur langue. Elles auront besoin de leur propre nourriture, d'un soutien moral et spirituel. Les services sont tellement fragmentés».

«Aujourd'hui, lorsqu'elle dit au docteur : "Je ne dors pas, j'ai ce problème, j'ai des cauchemars", c'est des médicaments pour la dépression qu'elle reçoit. Les femmes survivent au jour le jour et leur santé se détériore».

«Dans notre culture, on ne demande pas l'aide d'un médecin à moins qu'on ne soit mourant. Si je peux me tenir debout et travailler, ce n'est rien de grave. Nous nous disons que voir le médecin, ça coûte de l'argent, et je n'ai pas les moyens de m'offrir des médicaments supplémentaires. Je vais essayer de survivre aussi longtemps que possible avant d'y aller».

«Les organismes qui fournissent des services de counselling sont surchargés et ne peuvent plus subvenir aux besoins de la population.

La thérapie axée sur la recherche de solutions à court terme, de plus en plus prônée, n'est pas appropriée pour cette population».

Les participantes ont souligné à maintes reprises que la fragmentation des services aggrave l'insuffisance des ressources. Les problèmes dans une administration de services ont un effet négatif sur les autres. Par exemple, s'il y a de longues listes d'attente pour les logements abordables pour femmes violentées, celles-ci passeront plus de temps dans les maisons d'hébergement de secours. En conséquence, les maisons deviendront surchargées et auront à refuser des femmes désespérées.

Si elle doit attendre son tour pour avoir accès aux services de counselling, une femme dans un état fragile de santé mentale risque de devoir remettre ses enfants aux services de protection de l'enfance. Si une femme n'a pas accès aux services de formation professionnelle ou de garde d'enfants, ne peut pas se trouver un emploi et se sent victime par le fait de devoir dépendre du système d'assistance sociale, il se peut qu'elle décide de rentrer chez son agresseur. Le cycle reprendra alors.

«Il existe présentement quelques initiatives intersectorielles, mais nous n'en sommes qu'au début. L'effort est très fragmenté. Il n'existe aucune coordination ni intégration des administrations entre les secteurs de l'hébergement de secours et du logement à long terme. Puisque les femmes y demeurent plus longtemps, les maisons d'hébergement de secours sont débordés. Les femmes de couleur et des minorités visibles ne reçoivent pas les services et le soutien dont elles ont besoin. Bien des femmes n'ont pas d'endroit où aller ni d'endroit où vivre, à part chez leurs amis et parents. Nous sommes loin d'avoir des politiques et des administrations qui répondent aux besoins des femmes immigrantes».

«Nous manquons de personnel et d'interprètes. La plupart des organismes n'ont pas le financement nécessaire pour offrir aux femmes des services de professionnels en matière de santé mentale ou de counselling».

«Le système actuel mène les femmes à l'échec. Les loyers sont trop élevés et les logements subventionnés ne sont pas disponibles».

«Il n’y a pas de logement pour les femmes. Les propriétaires sont peu enclins à loger une femme sans revenu et ses enfants, et les maisons d’hébergement n’ont pas de places».

Les mécanismes de financement pour les organismes du secteur bénévole et communautaire à but non lucratif font aussi problème. Les projets témoins et le financement fondé sur des projets à court terme ne sont que des mesures de dépannage. Les groupes ethnoculturels et de femmes des minorités visibles ont l’impression de devoir se débattre pour ce qu’il reste de financement après que les agences régulières ont reçu leur part.

«Nous avons les organismes, ce qu’il nous faut c’est la capacité économique. Le manque de financement nous impose des contraintes».

«On alloue aux organismes principaux une part disproportionnée des fonds».

«Je ne veux pas éliminer ces programmes réguliers, mais il faut reconnaître l’évolution des besoins. Il faut allouer l’argent selon les changements démographiques. Nous sommes les groupes marginalisés, et nous nous retrouvons dans la très étrange situation de devoir nous faire la compétition pour des fonds trop rares».

«La plupart des services sont à court terme – et les politiques témoignent d’un point de vue étroit».

«Il nous faut davantage de programmes accessibles aux femmes».

«Il nous faut reconnaître l’expertise qui existe déjà dans nos organismes communautaires. Mais il nous faudra des fonds pour mettre à profit cette expertise pour avancer la formation professionnelle».

Les intervenantes qui offrent des services de soutien aux femmes immigrantes victimes de violence se sentent négligées.

«Nous sommes sous-financées et sous-payées. Nous aussi avons besoin d’habilitation».

## Changements suggérés

À la suite de ces groupes témoins, si nous ne pouvions communiquer qu'un message aux décideurs, ce serait le besoin urgent d'agir ensemble pour arriver à une réponse compréhensive et coordonnée au problème de la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles. En remplaçant l'éventail actuel de lacunes d'ordre systémique par une approche mieux coordonnée, nous pouvons donner de l'espoir à ses femmes et à leurs familles.

«Nous devons nous allier à d'autres organisations et continuer à aller de l'avant. Les systèmes ne changeront pas à moins que nous fassions beaucoup de battage».

«Nous devons mettre en place des mesures de soutien relatives au système d'éducation, aux services sociaux, au système judiciaire – partout où il y a un besoin, par ce que c'est là que les décisions sont prises».

Les femmes immigrantes et des minorités visibles partagent plusieurs des mêmes besoins que les autres femmes qui sont victimes de violence – des besoins de sécurité, d'hébergement de secours et de logement à long terme, de counselling et d'aide juridique, de soutien au revenu et de services de garde d'enfants, de formation et d'emploi – mais il y a aussi des vulnérabilités qui sont spéciales à cette population.

Elles font souvent face à des obstacles culturels lorsqu'elles souhaitent abandonner une relation, même si celle-ci est marquée par la violence. Elles ont aussi davantage de difficulté à obtenir des services qui répondent à leurs besoins culturels et leurs circonstances particulières. Les lois, les pratiques, les attitudes et les administrations de services du Canada imposent des contraintes supplémentaires.

Les participantes ont reconnu le besoin urgent de passer à l'action. Les groupes témoins ont avancé beaucoup d'idées par rapport à ce qui doit être accompli.

«Les institutions gouvernementales doivent être à l'écoute des besoins des femmes immigrantes».

«Il nous faut davantage de maisons d'hébergement – il y en a si peu – et davantage de centres».

«Il devrait y avoir des fonds disponibles pour des programmes de prévention».

«Les décideurs doivent constater le problème et ne pas s'embourber dans des questions de définitions».

## **Accroître la sensibilisation**

Parmi les défis associés au problème de la violence conjugale, un des plus grands demeure celui de changer les attitudes à l'égard de la violence dans les communautés ethnoculturelles, les administrations de services et la société dans son ensemble. La prévention nécessite un effort soutenu d'éducation publique.

Les participantes ont suggéré que les efforts de sensibilisation doivent commencer dans les écoles, où on pourrait enseigner la sensibilisation aux réalités culturelles, la tolérance raciale et l'égalité entre les sexes. Elles réclamaient également des changements aux cours de formation pour les avocats, les policiers, les agents du service d'immigration et les travailleurs sociaux, afin d'aider ceux qui oeuvrent dans ces secteurs à mieux comprendre les enjeux qui touchent les femmes immigrantes et des minorités visibles.

«La défense des droits à tous les niveaux, et selon les ressources disponibles, fait partie de notre mandat».

«Nous avons eu des gouvernements au service d'intérêts corporatifs plutôt qu'au service de la population. Comment contourner un tel obstacle? Nous devons sensibiliser les décideurs et le système judiciaire. Les personnes de couleur et les intervenantes doivent sensibiliser la population aux enjeux auxquels font face les groupes de femmes et la société dans son ensemble».

Les organismes communautaires ont un rôle très important à jouer dans cet effort, de même que les institutions éducationnelles et tous ceux qui sont chargés de la formation. Les participantes qui oeuvrent au sein de leurs

communautés respectives pour modifier les attitudes à l'égard de la violence conjugale préconisent un processus de dialogue parmi les différentes communautés ethnoculturelles sur les questions de la violence conjugale et l'égalité entre les sexes.

«La défense des droits et la mobilisation sont importants. Nous devons remettre le système en question. Les groupes de femmes doivent se concentrer sur ce que nous avons en commun, pour montrer que nous travaillons ensemble pour les femmes, pour mettre en question le système et réclamer l'égalité. C'est ensemble que nous allons mettre en question le statu quo».

«Il importe de sensibiliser la population, au lieu de blâmer les femmes pour la violence envers les hommes ou les hommes pour la violence envers les femmes. Ce devrait être un processus d'éducation. Il ne suffit pas d'informer les femmes au sujet de l'habilitation et de leurs droits. Aussi faut-il sensibiliser les femmes et les hommes à leurs droits respectifs».

«Nous devons apprendre aux jeunes que la violence envers les femmes n'est pas acceptable».

## **L'information et l'immigration**

Selon les participantes, l'information, c'est le pouvoir. Les femmes immigrantes doivent être informées des droits qui leur sont reconnus dès leur arrivée – et même avant leur arrivée – au Canada.

«Je voudrais que les agents du service d'immigration remettent à chaque personne, dès son arrivée, une trousse d'information et des renseignements pertinents».

Bon nombre de participantes ont suggéré qu'on donne à tous les immigrants – aux femmes comme aux hommes – une trousse complète d'information sur leurs droits et responsabilités, et ce au point d'entrée au Canada. Elles recommandaient également que les ambassades canadiennes à l'étranger fournissent de plus amples informations au sujet de la violence, afin de mieux préparer les immigrants pour leur arrivée.

L'une des craintes des femmes immigrantes, sinon la principale, est celle d'être expulsée et de perdre ses enfants si elle dénonce l'agression ou quitte la maison. Dans la plupart des cas, les agents du service d'immigration communiquent avec l'homme plutôt que la femme. Certaines participantes ont souligné la nécessité de développer une analyse selon le sexe de la politique en matière d'immigration, afin de corriger ce déséquilibre.

«Les femmes ont besoin d'information à l'égard de leurs droits – tous leurs droits – et doivent être au courant des services offerts par la Société d'aide à l'enfance ou d'autres groupes dans leur région».

Il faudrait à tout le moins que les femmes immigrantes sachent que le fait de présenter une déclaration ne résultera pas en leur expulsion du pays, et qu'elles ont droit eux-mêmes aux services si elles quittent un partenaire abusif.

### **Les services linguistiques**

Les femmes doivent avoir accès à toute information de première importance – tel que sur leurs droits et les services de soutien qui leur sont disponibles – dans une langue qu'elles peuvent comprendre et dans laquelle elles peuvent s'exprimer. Les participantes ont identifié de graves lacunes dans les services linguistiques, particulièrement en ce qui a trait aux services d'interprétation.

Non seulement y a-t-il une pénurie de services d'interprétation professionnelle pour la police, les tribunaux et les services sociaux et de santé, mais les services d'interprétation qui sont disponibles sont trop souvent offerts de manière informelle et par des bénévoles. Ceux-ci peuvent inclure des membres de la même communauté ethnoculturelle que la victime, même des amis ou parents de l'agresseur.

«Une formation adéquate pour les interprètes est requise».

Les services d'interprétation doivent être rémunérés, professionnels et de première qualité. Il devrait y avoir une politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts.

Les femmes ont eu énormément de difficulté à rompre le silence à propos de la violence conjugale dans la société canadienne dominante. C'est encore

plus difficile de le faire dans les communautés ethnoculturelles. Les femmes immigrantes et des minorités visibles ne devraient pas avoir à passer des années dans des cours de langue avant de pouvoir raconter leurs histoires et obtenir l'aide dont elles ont besoin.

«Les femmes ont besoin de services de soutien dans leur propre langue».

## **Les services de liaison et autres services conviviaux pour les femmes**

On pourrait dire que les groupes de femmes et les organismes communautaires cherchent à remplacer les réseaux informels d'amis et de parents que les femmes immigrantes avaient dans leurs pays d'origine.

Les organismes essaient d'offrir aux femmes immigrantes des endroits accueillants. Dans certaines haltes-accueil, on encourage les femmes à passer le temps avec les intervenantes, en attendant qu'elles se sentent assez à l'aise pour parler de ce qui leur arrive.

«Il faut plus de financement pour les services à l'intention des femmes immigrantes et des enfants».

«Les gouvernements à tous les niveaux doivent offrir les services aux femmes dans un cadre qui leur est adapté. Je voudrais qu'on se penche sur la question de la langue. Quand on parle de violence conjugale, cela veut dire que la police doit intervenir. Dans bien des cas, même si les agents savent qu'une famille fait partie d'un groupe ethnoculturel particulier, ils entrent dans la maison sans avoir recours à un interprète. La femme ne sait pas s'exprimer et n'a aucune idée de ce qu'on dit. Nous devons nous pencher sur ce problème».

«Les femmes me disent qu'elles craignent le système et les gens qui sont chargés de leur venir en aide. Il y a un manque d'information et de sources d'information. Beaucoup d'immigrantes viennent de sociétés où la violence est monnaie courante. Elles arrivent dans un pays où ce genre de comportement est inacceptable, où il y a des règlements et des peines qui s'imposent. Elles doivent s'adapter à la nouvelle réalité, mais avant cela elles ont besoin d'information. Cette

information doit être présentée dans une langue qu'elles comprennent et transmise par des personnes dignes de confiance».

Les intervenantes savent que bien des immigrantes se verraient empêchées de participer à des programmes sur la violence envers les femmes. Pour cette raison, elles organisent des cours de cuisine et de couture pour les encourager à sortir de la maison. Certaines femmes reçoivent de l'information lorsqu'elles se rendent à un centre de santé communautaire pour y consulter un médecin.

«Elles ont besoin de personnes en qui elles peuvent avoir confiance. Elles doivent se sentir en sécurité dans la communauté».

Les participantes aux groupes témoins estimaient qu'il fallait davantage de services conviviaux pour les femmes de ce genre pour encourager les femmes à présenter des plaintes.

«Il nous faut mettre en place des services qui offrent aux femmes les éléments nécessaires à leur survie».

«Je voudrais voir davantage de cours de formation et de services à l'intention des femmes, ainsi qu'une formation pour les hommes».

«Les femmes ont besoin de se sentir en sécurité, et de savoir aussi que leurs enfants sont en sécurité, dans tous les secteurs de leur vie, par exemple le logement. En tant que femmes de couleur ou d'immigrantes, elles veulent savoir qu'elles n'auront pas à faire face à la discrimination ou l'oppression».

Les participantes aux groupes témoins ont aussi souligné le besoin de créer des maisons d'hébergement culturellement adéquates et de mettre sur pied davantage d'activités de liaison, afin de tendre la main aux femmes immigrantes et des minorités visibles violentées. Il y a tellement de cas d'urgence que les intervenantes aux maisons d'hébergement sont débordées de travail et n'ont pas le temps de réaliser des activités de liaison.

Il y a une pénurie de programmes à l'intention des hommes agresseurs. Ces programmes cependant constituent un autre moyen de prévenir la violence et d'effectuer des changements aux attitudes.

## **Sensibiliser les services policiers et juridiques**

Les participantes aux groupes témoins ont fait un certain nombre de suggestions visant à améliorer la réponse policière aux incidents de violence conjugale touchant les familles immigrantes et des minorités visibles. Elles ont fréquemment mentionné l'option d'augmenter la formation de sensibilisation aux questions culturelles.

Un autre exemple qu'elles ont suggéré est la formation d'équipes de deux agents spécialistes, un homme et une femme, pour mieux intervenir dans des cas de violence. Ces équipes auraient accès en tout temps aux services d'interprétation professionnelle. Les travailleurs sociaux seraient également disponibles pour faire le suivi. Les services policiers devraient maintenir une liste des services communautaires disponibles pour mieux diriger les femmes violentées vers ces ressources.

«Il faut davantage de formation de sensibilisation dans les administrations de justice et des services sociaux. Lorsque la police est appelée à un domicile pour une intervention dans une situation de violence conjugale, il devrait y avoir en tout temps deux agents sur les lieux, un homme et une femme. La victime devrait recevoir une trousse d'information sur les services qui lui sont disponibles et dans quelles langues».

Plusieurs des participantes ont indiqué que les policiers devraient recevoir une formation de sensibilisation pour améliorer leur compréhension des facteurs qui peuvent affecter les femmes immigrantes et des minorités visibles victimes de violence.

«Les policiers devraient travailler quelques jours dans un centre communautaire. Cela les aiderait à comprendre quelques-uns des aspects culturels de la communauté, et les femmes se sentiraient plus à l'aise avec eux. Dans notre pays d'origine, les gens n'appellent jamais la police dans une situation de violence conjugale. Lorsque nous invitons les policiers à nos réunions de groupe, les gens sont un peu surpris. Ce n'est pas obligatoire à présent, mais la formation des policiers devrait inclure une période de travail dans des organismes

communautaires, ne serait-ce que pour quelques jours. Jusqu'à présent cette recommandation n'a fait l'objet d'aucun suivi».

Les participantes ont aussi recommandé une augmentation du recrutement, de l'embauche et de l'avancement de membres des minorités visibles dans les services policiers, de la formation en relations raciales et en relations entre les sexes, ainsi que des mécanismes internes pour déceler les agents abusifs.

Le système judiciaire devrait aussi recruter et embaucher davantage de minorités, et fournir de la formation de sensibilisation aux avocats et aux autres employés des tribunaux. Dans tous les groupes témoins, on a demandé un système judiciaire plus convivial aux femmes. Les participantes ont souligné que les femmes victimes de violence devraient être mises à part dans le système judiciaire afin qu'elles puissent recevoir le soutien qui leur est nécessaire, par exemple des services d'interprétation professionnelle et des services aux victimes culturellement appropriés.

### **Les alternatives à la violence**

Si nous croyons vraiment que les femmes ont le droit de vivre sans violence, il importe de proposer des solutions de remplacement viables. On ne peut qualifier de solution de remplacement viable l'idée d'offrir aux femmes immigrantes et à leurs enfants un passeport à la pauvreté. Il est également inacceptable de laisser les femmes vivre dans la peur constante de l'agresseur et ses amis.

«Nous avons mis sur pied un projet-pilote qui réunit des gens de la communauté pour discuter des questions relatives à la violence. Nous menons aussi une séance de discussion en groupe avec des femmes pour parler de la violence dans toutes ses formes et de leurs droits. Ces deux aspects sont très importants, puisqu'on les informe et qu'ensuite c'est à eux d'agir».

Certains enjeux s'appliquent à l'ensemble des femmes faisant face à des situations abusives, par exemple le faible niveau de soutien du revenu offert par l'assistance sociale et les longues listes d'attente pour le logement à loyer abordable. Selon les participantes, il devrait être inacceptable dans notre société qu'une femme ait à retourner chez son agresseur par ce qu'elle n'a pas d'autre option.

L'isolement social vient amplifier les problèmes des femmes immigrantes et des minorités visibles qui fuient une situation de violence, surtout si elles sont ostracisées par la communauté. Dans de tels cas, il importe que les femmes aient accès à des services qui soient réceptifs à leur culture. Cependant, les services requis – counselling, services de garde d'enfants, aide juridique et services linguistiques – sont toujours sous-financés.

Les participantes ont aussi souligné que les services de probation surchargés ne peuvent pas fournir une surveillance adéquate des agresseurs. Ceux-ci continuent donc de menacer leurs partenaires au sein de la communauté.

Certaines femmes ont besoin de formation professionnelle afin d'avoir accès au marché du travail, tandis que d'autres souhaitent faire reconnaître leur formation antérieure ou leur expérience par les employeurs et les associations professionnelles. Les programmes conçus pour faciliter l'intégration des immigrants et des immigrantes au marché du travail canadien sont efficaces. Cependant, ceux-ci ont tendance à n'être que des projets témoins, et non pas des parties intégrantes d'une réponse compréhensive.

### **La coordination des administrations et des organismes communautaires**

Une des préoccupations principales exprimées par les groupes témoins était la fragmentation des services lorsqu'il s'agit de besoins sociaux. Une femme qui dénonce ou qui quitte une situation abusive devra faire face à d'énormes difficultés dans cette période de transition. Nos systèmes, par contre, ont tendance à répondre de manière improvisée et fragmentée.

«Du point de vue des relations culturelles, il faut des programmes de counselling pour aider ces femmes à se sortir de l'isolement social».

«La famille est fragmentée, même avant d'arriver au Canada. Les hommes restent là bas et les femmes viennent ici. Les familles ont besoin de soutien».

Pour arriver à une réponse coordonnée, les administrations de justice, des services d'immigration et des services sociaux devront agir de concert. Les participantes ont lancé un défi à tous les paliers du gouvernement – fédéral,

provincial et municipal – pour qu’ils collaborent pour élaborer une réponse qui engloberait l’ensemble des administrations et des juridictions.

«Les avocats et les psychologues devraient offrir leurs services aux communautés, au lieu d’attendre que ces communautés les repèrent. Le gouvernement devrait employer ces groupes de spécialistes pour qu’ils oeuvrent au service des communautés».

Les administrations devront aussi travailler de concert avec les agences et les groupes de femmes qui ont établi des liens serrés avec les femmes de diverses communautés ethnoculturelles d’un bout à l’autre du Canada. Mais pour bien appuyer les administrations de services du gouvernement, les organismes communautaires ont besoin d’un financement stable et adéquat.

## **Recherches futures**

### **La violence chez les partenaires de même sexe**

Un élément du problème de la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles qu’on a à peine effleuré est celui de la violence chez les partenaires de même sexe. Une participante aux groupes témoin a souligné le peu d’effort déployé pour inclure cette population particulière.

«Il faudra des activités spéciales de liaison pour joindre ce segment de la communauté ethnoculturelle. Si les moyens n’existent pas dans une communauté particulière pour encourager les lesbiennes à se réunir et discuter de ces questions, cela ne se produira pas. On ne peut pas se fier aux chaînes de fax ou les avis distribués aux organismes communautaires. Pour vraiment connaître les besoins de cette population, il faut entreprendre des activités de liaison ciblées. À ce que je sache, cela ne c’est pas produit ici».

Étant donné la nature grave et l’incidence de la violence conjugale chez les partenaires de même sexe, les participantes ont examiné les solutions et interventions possibles.

«Il s’agit d’habiliter une population qui connaît les siennes. Il faut créer des environnements accueillants. En premier lieu, il faut

travailler de près avec les intervenantes qui sont susceptibles de communiquer avec ces femmes».

«Nous devons aider cette population à avoir un accès équitable aux services. Il nous faut gérer nos ressources communautaires pour nous permettre de mettre sur pied des activités de liaison ou des groupes témoins pour discuter des besoins particuliers de ces femmes».

Nous avons demandé aux intervenantes d'identifier les programmes disponibles aux lesbiennes qui sont victimes de violence conjugale, que ce soit des femmes immigrantes et des minorités visibles ou des femmes membres de la culture dominante. Une participante a répondu : «En général, nous les femmes lesbiennes, gaies, bisexuels et transsexuels sont moins visibles, dans quelque culture que ce soit. Nous sommes invisibles à moins de choisir de dévoiler notre orientation». Puisqu'il n'y a pas de groupes pour leur offrir un soutien social, ni d'intervenantes avec une formation appropriée à qui elles peuvent se confier, bien des femmes dans cette situation se sentent seules et isolées. De plus, les services disponibles par l'entremise des organismes réguliers ne sont pas toujours culturellement appropriés.

«La dénégation du problème s'étendait à un certain moment jusqu'à la police et des organismes de service. On craignait que le fait même de parler du problème ne renforce l'homophobie. "Regardez-donc ces lesbiennes. Elles sont violentes même entre-elles." Le niveau de crainte était si élevé que personne n'osait en parler. Nous savons que, dans le passé, la police portait une attention particulière sur les groupes minoritaires quand il était question de la race. Donc lorsqu'il s'agit de questions de violence parmi les gais et lesbiennes des communautés ethnoculturelles, il y a un degré de crainte encore plus élevé».

En ce qui concerne les orientations et l'avancement futur des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transsexuelles, une participante s'est dite optimiste à l'égard des initiatives déjà mises en oeuvre.

«Il y a déjà eu des efforts, des projets ciblés tels qu'un comité de liaison avec la police et un comité de coordination régionale, des lignes d'assistance téléphonique et de la formation sur les questions

pertinentes à l'égard des lesbiennes victimes de violence aux mains de leur partenaire».

Quoique certaines étaient optimistes à l'égard des mesures de liaison communautaire et de la formation des intervenantes, la majorité des participantes ont signalé des lacunes au titre des services dans le cas des lesbiennes immigrantes et des minorités visibles qui sont victimes de violence aux mains de leur partenaire de même sexe. Les intervenantes ont souligné qu'il reste beaucoup de travail à accomplir sur ces questions.

«Jusqu'à présent, il n'y a pas d'approche globale ou systématique».

«Lorsqu'il est question de ce que les groupes ont accompli dans ce domaine, cela dépend souvent de la présence ou non de lesbiennes au sein de l'organisme. Il y a parfois des personnes-ressource à qui on peut faire appel, mais bien souvent c'est une intervenante particulière qui possède toute l'expertise. Lorsqu'elle quitte l'organisme, cette expertise est perdue».

«Ce n'est plus le cas que les gens ignorent les enjeux ou ne veulent pas en faire une priorité. Aujourd'hui, c'est différent. Je sens que les gens ne savent pas quoi faire».

Les agences régulières qui viennent en aide aux femmes qui sont victimes de violence aux mains de leur partenaire de même sexe n'ont souvent ni les outils ni le personnel pour fournir un soutien approprié aux lesbiennes immigrantes et des minorités visibles. Cependant, les participantes ont discuté de la possibilité que les organismes des communautés ethnoculturelles puissent collaborer pour mieux s'attaquer au problème.

«Ce que nous proposons de faire c'est d'aider les organismes desservant les communautés immigrantes et des minorités visibles à créer des environnements accueillants dans leurs centres, pour encourager les victimes à parler aux intervenantes».

## Mesures relatives aux hommes

Dans tous les groupes témoins, les participantes se disaient très préoccupées de l'absence de services de soutien destinés aux hommes immigrants et des minorités visibles qui sont soit victimes de violence conjugale ou agresseurs. Plusieurs participantes ont souligné la nécessité d'offrir du soutien et de la formation à ces hommes.

«Il y a peu de services destinés aux hommes immigrants, et aucuns services de counselling. Les fonds disponibles sont réservés aux services destinés aux femmes et aux filles ... les services à l'intention des hommes sont pratiquement inexistant».

«Les services à l'intention des hommes sont sous-utilisés et ne sont pas culturellement appropriés. Il s'agit d'une lacune importante».

«Je crois qu'il importe également d'examiner la situation à laquelle les hommes immigrants et les réfugiés sont confrontés. Ils ont bien des difficultés en arrivant au Canada. Ils doivent apprendre ce que cela signifie d'être un homme dans cette nouvelle culture. Ils se sentent émasculés. Cela vient aggraver les autres difficultés et ils ne peuvent pas l'oublier. Certes, les femmes immigrantes et des minorités visibles font face à des difficultés, mais elles ont tendance à se trouver plus rapidement un emploi et à mieux apprendre la langue. Pour elles, il s'agit d'une occasion dont on profite, tandis que pour les hommes cela ressemble plutôt à un défi. Les hommes ressentent aussi 'la culpabilité des survivants'. Ils croient qu'ils n'auraient pas du quitter leur pays, mais plutôt rester pour se battre. Ils ont bien des difficultés. En tant qu'hommes, ils croient que c'est leur devoir de protéger les autres».

«Nous avons la responsabilité d'instruire ces hommes au sujet de la vie canadienne et nos lois. Nous devons les aider à comprendre les structures de base de notre société et nos services sociaux. Je crois que nous n'avons pas très bien réussi à cet égard. La plupart des hommes sont disposés à apprendre. Malheureusement, ils n'ont pas souvent l'information requise en arrivant. Aussi, pour certains hommes qui viennent de sociétés violentes, c'est tout simplement leur

mode de pensée. Lorsqu'ils se fâchent, ils ne se servent pas de paroles mais de la violence, ce qui a un impact négatif sur la famille entière».

## **Conclusion**

Ces questions ne seront vraisemblablement pas toutes résolues à court terme. Il est cependant possible de faire bien des choses dès maintenant pour améliorer la capacité de nos organismes et nos administrations de venir en aide aux femmes immigrantes et des minorités visibles qui sont victimes de violence conjugale.

Si nous ne nous mettons pas à l'œuvre dès maintenant, nous aurons abandonné non seulement les victimes d'aujourd'hui, mais aussi leurs enfants. Ces enfants seront les parents, les travailleurs, les leaders et les penseurs futurs du Canada. Comme plusieurs participantes l'ont mentionné, la violence est un comportement appris.

Étant donné que les membres de minorités visibles représentent un segment croissant de la population canadienne, et que le Canada demeure l'un des pays qui acceptent le plus de réfugiés et d'immigrants à chaque année, ce défi doit être relevé. Une participante a exprimé l'espoir de plusieurs de ses collègues que cet effort porte fruit : «Ce projet devrait résulter en pression pour faire prendre des mesures».

## **Annexe 1 : Guide pour les groupes témoins**

1. Pouvez-vous nous décrire le statut émotionnel de vos clientes, victimes de violence conjugale; par exemple, leurs besoins, leurs peurs et leurs autres émotions ?
2. Que vous identifient-elles à titre de leurs espoirs rêvés ?
3. Quels sont, à votre avis, les facteurs qui contribuent au danger marqué d'une violence conjugale à laquelle sont exposées les femmes immigrantes, réfugiées et des minorités visibles ?
4. Quels sont, à votre avis, les facteurs qui contribuent à la menace distincte d'abus, infligé à leur partenaire, de la part d'hommes immigrants, réfugiés et des minorités visibles ?
5. Quelles sont les pires entraves à la délivrance du joug de la captivité pour ces femmes, aux prises avec une situation d'abus au cœur de leur vie ? Les victimes d'abus: femmes immigrantes, réfugiées et des minorités visibles, transigent-elles au sein d'une oppression structurelle (telle la discrimination ) dans notre société ?
6. Quels sont les éléments tendanciels dans la situation de violence exercée contre les femmes immigrantes, réfugiées et des minorités visibles ( c.-à-d. : reconnaît-on un nombre des circonstances décroissant ou non ? vos dossiers indiquent-ils ou non un accroissement du nombre de cas soulevés par les femmes victimes ?) .
7. En matière de violence conjugale, comment décririez-vous les attitudes manifestées au sein des associations rassemblant les personnes immigrantes et celles au sein des groupes communautaires ? Au sein de leurs groupes ethniques d'appartenance dans la collectivité, quels sont les moyens en place pour offrir un soutien à ces femmes ?
8. Quels obstacles devez-vous affronter lors de votre démarche pour aider ces femmes ? Qu'avez-vous besoin, en fait de ressources supplémentaires, pour traiter ces problèmes ?
9. Quels genres d'attentes devrions-nous avoir envers les organismes gouvernementaux quant à leur rôle à jouer dans la solution visée, pour les groupes communautaires de personnes immigrantes, réfugiées et des minorités visibles, aux prises avec le problème de la violence conjugale ( par ex . : le rôle des tribunaux, des gradé(e)s de la police, des autorités en matière d'immigration, et d'autres) ?
10. Prière d'élaborer sur l'expérience vécue des victimes d'abus, provenant des collectivités de femmes immigrantes, réfugiées et des minorités visibles, dans les aires suivantes : l'intervention précoce ; le déroulement des poursuites judiciaires ; le soutien pour la victime et la défense de sa cause ; la coordination entre les secteurs.
11. Quels modes d'action proposeriez-vous, en particulier, afin d'assurer, aux victimes, un soutien et un accès aux services communautaires ? ( par ex . : vos suggestions pourraient s'adresser aux responsabilités des groupes de la collectivité, des tribunaux, des gradé(e)s de la police, des autorités régissant l'immigration, et ainsi de suite. ) En même ligne de compte, quels genres de politiques et de procédures précoces pouvez-vous proposer pour contrer la violence conjugale ?
12. Quels services pouvons-nous instituer pour satisfaire les besoins des femmes violentées et apparentées aux collectivités immigrantes, réfugiées et des minorités visibles ?
13. Aimerez-vous traiter d'autres questions connexes ?

## **Annexe 2 : Organismes représentés aux groupes témoins, par ville**

### **Halifax:**

- New Start Counselling
- Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA)
- IWK Health Centre
- Avalon Sexual Assault Centre
- North End Community Health Centre
- Coverdale Centre
- Halifax Regional Police, Victim Services
- Halifax Immigrant Learning Centre
- YMCA Newcomers Program
- YWCA Halifax
- Nova Scotia Hospital
- Bryony House
- Metro Regional Housing Authority

### **Montreal:**

- Ministère des relations avec les citoyens et immigration (Montréal)
- Le Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'île
- Centre d'études et de développement interculturel (CEDI)
- Service d'Aide aux Neo-Quebecois et Immigrants (SANQI)
- Mouvement Fraternité Multi-Éthnique Inc.
- Centre PROMIS, organisme d'aide aux réfugiés et aux immigrants
- Barrow Institute of Community Leadership
- South Asian Women's Community Centre
- Alliance of South Asian Communities
- Immigrant Workers' Centre
- Association des femmes Filipina de Quebec/ Filipina Women's Association of Quebec (PINAY)
- Minority Rights Association of Greater Chateaugay

### **Ottawa:**

- Women's Place/ Place aux Femmes
- Carlington Community Education Health Services
- Family Services/ Services à la Famille d'Ottawa
- Interval House of Ottawa-Carleton
- Elizabeth Fry Society of Ottawa

**Toronto:**

- OASIS Centre des Femmes
- Japanese Social Services
- North York Women's Centre
- Tamil Eelam Society of Canada
- Education Wife Assault
- Eritrean Canadian Community of Metropolitan Toronto
- Korean Canadian Women's Association

**Winnipeg:**

- Centre for War Affected Families
- Women in Second Stage Housing
- Immigrant Women's Counselling Services
- Hope Centre Health Care
- Sexuality Education Resource Centre (SERC)
- International Centre
- The Family Centre

**Calgary:**

- Jewish Family Service of Calgary
- YWCA Family Violence Prevention Centre & Sheriff King Home
- Calgary Mennonite Centre for Newcomers
- Awotaan Native Women's Shelter
- Sunrise Community Link Resource Centre
- Home Front
- Discovery House Family Violence Prevention Society
- Elizabeth Fry Society of Calgary
- Calgary Coalition on Family Violence

**Vancouver:**

- Multilingual Orientation Services Association for Immigrant Communities (MOSAIC)
- South Asian Women's Centre
- Vancouver Custody and Access Support and Advocacy Association (VCASAA)
- Vancouver & Lower Mainland Multicultural Family Services Society
- West Coast Domestic Workers Association

# Nulle part où aller?

## Voix des intervenantes sur le terrain

Les femmes immigrantes et des minorités visibles, en proie à la violence conjugale, se retrouvent souvent entre l'arbre et l'écorce. En outre l'abus dont elles sont victimes, les services sociaux et la structure du système judiciaire, en principe conçus pour leur venir en aide, mettent encore davantage ces femmes à l'épreuve.

Ce rapport présente les points saillants des discussions de groupes témoins avec des intervenantes sur le terrain qui se ont eu lieu dans sept villes canadiennes pendant l'automne 2002. Il y avait des représentantes de plus de 60 organismes différents qui fournissent un assortiment de services à la clientèle des immigrantes et des minorités visibles – comme l'hébergement de secours et des maisons de transition aux victimes de violence, des services d'adaptation pour les immigrantes et les réfugiées, des services de soutien dans le système judiciaire, des services de santé communautaire, de counselling, d'éducation publique, de formation professionnelle, d'information, de défense des droits, et autres services communautaires.

La plupart des participantes aux groupes témoins étaient elles-mêmes des immigrantes au Canada et des membres de minorités visibles, mais elles ne formaient pas un groupe homogène. Chaque participante apportait en effet une perspective unique, en fonction de sa propre expérience, de l'organisme pour lequel elle travaillait et de sa communauté linguistique et culturelle. Ceci dit cependant, il y avait un très grand consensus général dans tout le pays sur les principaux problèmes, besoins, obstacles et solutions à cette question.

Il est possible de télécharger gratuitement des copies supplémentaires de ce rapport et du reste de la documentation se rapportant à ce projet, y compris le *Rapport final* et *Compte rendu du forum*, en allant sur le site Internet du CCDS à [www.ccsd.ca](http://www.ccsd.ca).



CONSEIL CANADIEN DE  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est l'un des porte-parole les plus respectés plaidant en faveur d'une meilleure sécurité sociale et économique pour tous au Canada. Organisme national indépendant à but non lucratif, à base de membres, le principal produit du CCDS est l'information et son activité essentielle est la recherche, centrée sur des domaines comme le bien-être des enfants, la sécurité du revenu, l'emploi, la pauvreté, la diversité culturelle et les politiques sociales du gouvernement. Allez sur notre site Internet ([www.ccsd.ca](http://www.ccsd.ca)) pour davantage d'information sur nos activités et nos services d'adhésion.



Ministère de la Justice    Department of Justice  
Canada                            Canada

Le CCDS remercie avec gratitude l'appui financier du Ministère de la Justice par l'intermédiaire de L'Initiative du Secteur bénévole et communautaire, pour la production de ce rapport.

Il est possible de commander d'autres exemplaires de *Nulle part où aller : Voix des intervenantes sur le terrain* pour 20 \$ plus taxes et frais d'envoi. Nous offrons un escompte de 15% sur les achats en gros à partir de 25 exemplaires ou plus. Les membres du CCDS ont également droit à un escompte.

Pour les commandes, veuillez contacter :

**Renouf Publishing**

Tél. : (613) 745-2665  
Ligne gratuite au Canada : 866-767-6766  
Ligne gratuite aux États-Unis : 888-551-7470  
Fax : (613) 745-7660